



Conseil de quartier d'Ergué-Armel

Compte-rendu de la plénière du mardi 1^{er} octobre 2019

Présents : 22 membres
Excusé(s) : 9 membres
Secrétaire : Jacky Frémy

★ ★ ★

Ordre du jour :

- 1- Validation du compte-rendu de la plénière du 14 mai 2019
- 2- Bilans divers :
 - visite des Ateliers Fouesnantais
 - visite de l'Hôtel de ville et d'agglomération
 - inter quartier du 5 juin 2019
 - conférence sur les nouvelles mobilités
 - les rendez-vous de la gare
 - la visite de « Jardins en jardins »
 - rendez-vous annuel avec le maire, Ludovic Jolivet
- 3- Projets d'amélioration pour Quimper +
- 4- La lutte contre les mégots : distribution de cendriers de poche
- 5- Les voies douces
- 6- La sécurité aux abords des écoles
- 7- Délibération municipale
- 8- Actualités
- 9- Prochains rendez-vous.

1- Validation de la dernière plénière

Le compte-rendu de la plénière du 14 mai 2019 est validé à l'unanimité.

2- Bilans divers

2a- Visites de l'usine Écotri des Ateliers Fouesnantais :

20 membres des 4 conseils de quartier dont 6 d'Ergué-Armel, ont participé aux 2 visites de l'usine de tri organisées le jeudi 16 mai et le mardi 14 juin. Cette association embauche plus de 80% de salariés en situation de handicap. Elle est chargée du tri des déchets des communes du sud Finistère.

A l'avenir, ces visites très intéressantes réservées en priorité aux enfants, diminueront au profit d'un documentaire détaillé mis en ligne qui montrera les différentes étapes de la chaîne de tri avec un personnel handicapé se sentant valorisé au sein de cette entreprise par le fait qu'il trouve complètement leurs places dans la société. Les bénéficiaires étant intégralement réinjectés dans la modernisation du site, cette usine est une des plus modernes de France.

Nous avons appris que nous pouvions déposer dans les sacs jaunes beaucoup plus de plastiques différents que nous pensions. Différents lasers placés sur la chaîne permettent de distinguer les différents composants des bouteilles recyclées, comme la couleur du plastique. Elles sont ensuite catapultées par des jets d'air avant d'être compactées suivant leurs compositions. A ce titre, un des membres du conseil de quartier conseille de retirer l'étiquette de la bouteille qui induit la machine en erreur.

Une personne en situation de handicap mesure la qualité des déchets récupérés sur un secteur donné. En fonction des résultats obtenus, des ambassadeurs de tri peuvent intervenir auprès des habitants concernés en sachant que le prix de la prestation pour la commune varie en fonction de la qualité du tri effectué.

Un autre membre souligne que la ville de Vannes aurait apparemment retenue les Ateliers Fouesnantais pour leurs tris sélectifs. Au vu des coûts demandés, de nombreux camions risquent de circuler vers Fouesnant. Bonjour le bilan carbone.

Pour compléter, le salaire des employés de cette entreprise est défini au sein d'une convention, le directeur ne pouvant pas dépasser plus de x fois le salaire de base de l'employé assurant le tri des déchets.

2b- Visite de l'Hôtel de ville et d'agglomération

A l'invitation des 4 élus de quartier, 18 personnes (5 d'Ergué-Armel) ont visité le mercredi 5 juin la salle du conseil, la salle des réceptions ainsi que le bureau municipal et le bureau du maire.

Le conseil municipal de la ville de Quimper est composé de son maire, Ludovic Jolivet avec ses 15 adjoints, ses 10 conseillers délégués et ses 23 conseillers municipaux. 49 membres au total sont donc élus pour 6 ans. Le bureau municipal se réunit tous les lundis (maire, adjoints et conseillers délégués). 5 commissions différentes (Urbanisme et travaux - Enfances et affaires scolaires - Affaires culturelles et sportives – Solidarités - Finances, administration générale et personnel) se retrouvent chaque semaine précédant

le conseil municipal. Quant aux conseillers municipaux, ils sont convoqués un jeudi tous les 2 mois environ.

Le conseil communautaire de Quimper Bretagne Occidentale comprend 14 communes et 52 élus depuis le 1^{er} janvier 2017. Ses compétences sont : Contrat de ville – Culture, sports, loisirs - déchets, propreté – Eau, assainissement – Emploi – Enseignement supérieur – Habitat, logement – Jeunesse – Mobilités, transports – Office de tourisme – Qualité de l'air, lutte contre le bruit.

Pour compléter cette organisation communale, un comité de direction est mis en place avec la directrice générale, les directeurs généraux adjoints et les directeurs tous les mercredis.

Remarque :

Un membre souligne que cette visite devrait se faire lors de la mise en place des conseils de quartier.

2c- Inter-quartier du mercredi 5 juin 2019

Sur votre site réservé, vous trouverez le compte-rendu de la réunion où a été présentée :

- Les transports collectifs

Question : Est-il possible d'installer un lecteur de cartes près de la place handicapée pour les personnes à mobilité réduite, l'objectif étant que ces personnes puissent aussi être autonomes ?

Réponse d'un autre membre : Lors d'une inscription à HandiQub, il nous a été répondu que le service était difficilement adaptable pour les personnes à mobilité réduite, notamment par rapport aux coûts d'aménagement.

Remarques complémentaires : L'incivilité de certains usagers face aux usagers à mobilité réduite, ne facilite pas le travail du chauffeur qui doit assurer la sécurité dans le bus tout en vérifiant que toutes les personnes paient leurs transports.

Une autre problématique : Le chauffeur démarre parfois très rapidement alors que des personnes âgées ou autres ne sont pas encore installées, la réponse classique étant que les horaires doivent être respectés.

Réponse : Si vous relevez le numéro du bus, le jour et l'heure, les responsables de Kéolis pourront interpellier le chauffeur concerné. Des formations sont régulièrement proposées à tous les conducteurs. Normalement, les retards aux arrêts sont gérés directement des ateliers par radio, chaque bus étant géo-localisé en permanence.

- Le schéma d'aménagement lumière : la 2^{ème} phase a démarré en septembre.
- L'application Quimper+ (voir plus loin)
- La réserve communale de sécurité civile

2d- Conférence sur les nouvelles mobilités :

Marie-France Vayssières, conférencière, a détaillé les différentes locations de voitures partagées mises en place dans les grandes villes, avec les avantages et les inconvénients de ces nouveaux prêts. Elle a également parlé du prêt des trottinettes à Quimper, cette organisation étant affectée à Kéolis pour une durée provisoire de 2 mois.

Un règlement de prêt avec une caution et un arrêté ont été mis en place pour garantir la sécurité des espaces publics empruntés.

Plusieurs remarques des membres :

- La 1^{ère} mobilité est de marcher à pied.
- Dans les rues piétonnes, on devrait pouvoir déambuler sereinement sans avoir tous ces engins et/ou les vélos. Un arrêté d'interdiction pour tout engin électrique serait souhaitable.
- En Allemagne, les trottoirs sont scindés en deux voies : une pour les piétons et l'autre pour les vélos.
- Ma pratique du vélo m'a permis de découvrir les désagréments qu'on occasionne aux piétons. Mais en même temps, où pourrions-nous passer ?
- Est-ce qu'il ne vaut pas mieux avoir un service de prêt qui peut éduquer les utilisateurs de ces engins en les responsabilisant davantage, qu'un emprunt temporaire sans contrainte ?
- Un propriétaire de trottinettes et/ou de vélos mal éduqué, fera ce qu'il veut sur l'espace public avec son engin.
- En matière d'écologie, l'utilisation libre de la trottinette reste une catastrophe à Paris.
- Les utilisateurs ont généré de nombreux accidents dus à la vitesse et au stationnement abusif de ces engins.
- Financièrement, le modèle est difficilement viable.
- La pratique de différents usages rend le chemin du halage dangereux. Un aménagement d'espace séparé comme le long de la mer à Bénodet, permettrait aux promeneurs d'être plus rassurés.
- Il faut plutôt apprendre à partager les espaces.
- Un vélo circulera nettement moins vite dans la zone piétonne, qu'une trottinette qui sera plus dangereuse.
- Un passage piéton n'est pas un passage pour les vélos.
- L'utilisation de ces nouveaux engins électriques est appelée à se développer rapidement.

2e- Les rendez-vous de la gare :

Dans le cadre du réaménagement du pôle multimodal, le projet de transformation des espaces publics bordant la gare est présenté à la population. Pour ce faire, différents ateliers ont été proposés sur inscription, à tous les Quimpérois le 12 juin et entre le 18 au 21 septembre 2019, lors de la semaine de la mobilité :

- Développer les mobilités,
- Accompagner les usages,
- Raconter la gare et son quartier avec une visite des archives municipales,
- Micro-voyages avec la découverte de sites remarquables proches de la gare,
- Quelle Maison des mobilités ?

2f- La visite de jardins en jardins

Le patrimoine de Quimper :

Partez à la découverte du patrimoine de Quimper en partant du jardin de la Retraite jusqu'au jardin de Locmaria et redécouvrez la capitale de la Cornouaille et son histoire en compagnie d'un guide-conférencier de la Maison du patrimoine. 9 courageux ont bravé la

pluie avec la guide de la Maison du patrimoine qui nous présenté, les jardins de la retraite, de la Paix et celui du Théâtre.

Remarque :

- La signalétique de ces jardins doit être améliorée.
- Cette visite a également permis de découvrir l'histoire des bâtiments construits le long de l'Odéon.

2g- Bilan annuel présenté au maire

Ludovic Jolivet, maire de Quimper, a reçu à 18h les représentants des 4 conseils de quartier dont Jean-Yves Picard et Didier Corre venus présenter le bilan 2018/2019 du conseil de quartier d'Ergué-Armel.

Points positifs :

- Les visites de sites sont très intéressantes

Points à revoir

- On ne sait toujours pas si nos réflexions et/ou nos écrits servent à quelque chose.
- Sur la sécurité aux abords des écoles : que va-t-il être fait ? Voir ci-après.
- Sur les voies douces : afin de réduire la vitesse, des zébras ont été tracés autour des ronds-points.
- Sur la lutte contre les mégots : voir ci-après.

Points négatifs :

- Nous n'avons pas assez de temps pour travailler sur des projets plus efficaces pour la ville.
- Tous les sujets présentés en plénière, sont intéressants à titre personnel, mais pas pour la communauté.

Remarques :

- Seul les membres associatifs relèguent les informations du conseil de quartier à leurs comités d'administration respectifs.
- Il serait souhaitable de passer davantage de temps sur les sujets que nous avons retenus.
- D'après un membre, certains services territoriaux ont des problèmes d'écoute. A contrario, le service voirie a répondu favorablement à notre demande, après s'être déplacé pour installer une place handicapée dans notre rue.

Bilan chiffré 2017-2019 d'Ergué-Armel (57 rendez-vous au total)

- 16 plénières
- 13 collectifs
- 5 inter-quartiers
- 3 inter-collectifs
- 11 visites (sites économiques, ateliers de la Qub, cuisine centrale du Symoresco, usine d'incinération de Briec, serres municipales, usine de tri des déchets de Fouesnant, usine de traitement des eaux usées du Corniguel, hôtel de ville et d'agglomération, de jardins en jardins, Maison Pierre Waldec-Rousseau et Maison du patrimoine)
- 3 sorties voies douces

- 3 jurys du concours « Dessine-moi Noël »
- 2 commissions extra-municipales des noms de rue
- 1 évènement sur la lutte contre les mégots.

Jean-Yves Picard fait un rapide commentaire sur les autres quartiers :

↪ **Bilan annuel présenté par Kerfeunteun :**

- *manque de retours des élus sur les sujets débattus,*
- *satisfaction des informations reçus,*
- *expositions de peintures et photos de qualité à la mairie annexe,*
- *content de participer au jury des dessins de Noël et à la commission extra-municipale des noms de rues,*
- *souhait d'avoir des réponses avant la fin du mandat sur le travail des voies douces encore en cours,*
- *demande d'un budget de fonctionnement.*

↪ **Bilan annuel présenté par le Centre-ville :**

- *manque de communication,*
- *conseil de quartier pas assez connu,*
- *travail en cours sur le graff avec le dessinateur local Hoz.*

↪ **Bilan annuel présenté par Penhars**

- *depuis la rénovation urbaine du quartier, un conseil citoyen a été mis en place à Penhars et fonctionne*
- *mise en place d'une journée de ramassage de déchets (500kg collectés)*
- *demande de bancs et de barbecues en cours*
- *problèmes de troubles de l'ordre public actuellement en discussion, le quartier de Penhars n'étant pas le lieu où la délinquance est le plus conséquent, même si les médias en parlent davantage que les autres quartiers.*

Remarques :

- *c'est l'endroit où on achète de la drogue au vu et au su de tout le monde, à toute heure du jour et de la nuit.*
- *pendant que le quartier de Penhars est ciblé, le marché de la drogue continue dans d'autres secteurs*
- *la mairie a répondu que ce n'était que des incivilités... Jacky Frémy rappelle qu'il faut des preuves et des faits pour arrêter un individu. Nous sommes dans un État de droit. A charge pour chacun de relever la tête et d'assumer au mieux son rôle de citoyen.*

3- Application Quimper +

Quimper + est une application utile qui demande à être améliorée.

Observations diverses :

- Pour enregistrer l'application sur son téléphone, il faut écrire Quimper Plus,
- Aucune réponse ne sera apportée pendant le weekend,
- Il est clairement mentionné que dans le cadre d'une urgence, l'application ne peut pas être utilisée, notamment les weekends. Il faut appeler les pompiers et/ou la Police nationale.
- Concernant la porte ouverte d'un compteur électrique, un membre n'a pas eu de réponse à sa demande qui pouvait présenter un danger dans un jardin d'enfants.

EDF a déjà répondu négativement à ce type de demande formulée par un autre membre. A ce jour, au moins 3 armoires électriques sont ouvertes sur le secteur d'Ergué-Armel.

Jacky Frémy rappelle que chacun est invité à utiliser l'application « Quimper Plus » afin que les services répondent plus rapidement aux citoyens. Il en va du rôle éducatif dévolu à chacun d'entre nous. Il s'engage à communiquer aux services informatiques les remarques que les 4 conseils de quartier pourront faire sur l'application avant la fin du mandat (novembre 2019). Il souligne que les données ne peuvent être gardées que pendant une durée limitée

4- La lutte contre les mégots

Le samedi 25 mai 2019, une journée de sensibilisation au ramassage des mégots a été organisée sur la place Terre au Duc de 10 h à 17 h, par la direction de l'environnement et le conseil de quartier du Centre-ville. Une collecte géante de mégots a été prévue dans le cœur de ville. Les Quimpérois ont été invités à ramasser les mégots à l'aide d'équipements et à venir ensuite les déposer dans un cendrier collecteur géant. La ville a fait appel à l'entreprise finistérienne « MéGO! », spécialisée dans le tri et le recyclage des mégots. A l'issue de cette journée, les mégots collectés ont été traités et recyclés afin d'être transformés en mobilier urbain.

Parallèlement, le service de la démocratie de proximité a fait l'acquisition de 5 000 cendriers de poches dont deux exemplaires ont été distribués aux élus municipaux et communautaires. Les lieux suivants en ont également reçus entre juin et septembre :

Centre-ville

- Accueil de l'Hôtel de ville et d'agglomération de Quimper, place Saint Corentin
- Office de Tourisme au 8 rue Élie Fréron
- Conciergerie au 7 rue du Guéodet
- Espace associatif Quimper/Cornouaille, 53 impasse de l'Odet

Kerfeunteun

- Mairie annexe au 6 Alez an Eostiged
- MJC/MPT de Kerfeunteun au 4 Rue Teilhard de Chardin

Ergué-Armel

- Mairie annexe d'Ergué-Armel au 87 Avenue Léon Blum
- Maison Pour Tous d'Ergué-Armel au 16 Avenue Georges Pompidou
- Maison de Quartier Moulin Vert au 47 Chemin de Prateyer

Penhars

- Maison des services publics de Penhars au 2 Rue de l'Île de Man
- Maison Pour Tous de Penhars au 39 Boulevard de Bretagne

Lors la manifestation sur le climat et l'environnement, Jacky Frémy en a remis aux étudiants de l'IUT de Quimper et à ceux du lycée de Kérustum. L'objectif suivant serait que les cendriers qui nous restent soient distribués par les membres des conseils de quartier au profit des buralistes Quimpérois, en sachant qu'une nouvelle campagne de publicité va se mettre prochainement en place. Luc Ferry, Sébastien Chiquet et Sylviane Rosnarho se sont proposés pour démarcher des buralistes au sein de leurs quartiers.

Question : Est-ce que l'entreprise MEGO va travailler avec la ville de Quimper ?

Réponse : L'action engagée cette année devrait être reconduite l'année prochaine suivant les orientations que décidera la prochaine équipe municipale.

5- Les voies douces

5a- Challenge « A vélo, au boulot »

47 000 km parcourus par de nombreuses équipes (30 000 en 2018).

5b- La ville à 30 km/h

- devant l'Immobilier Quimpérois, la zone 30 est tracée sur la largeur de la route, c'est-à-dire sur 2 voies dans un sens et une dans l'autre.
- les automobilistes roulent toujours au-dessus de la vitesse autorisée.
- Il manque des radars pédagogiques sur les quais pour mieux limiter la vitesse,
- avec une grosse voiture, il est difficile de rouler à 30km/h dans une côte,
- les rues autour du Frugy sont passées à 30km/h, sauf que les véhicules de secours et de la Police ne respectent absolument pas la vitesse. Un autre membre rappelle que les ambulances privées ne peuvent normalement pas passer dans n'importe quelle rue. Mais du fait qu'aucun contrôle n'est effectué, cette règle n'est pas appliquée.
- peu d'automobiliste respecte la vitesse sur la vieille route de Rosporden,
- dans la rue de l'école Émile Zola, la vitesse à respecter varie plusieurs fois avant d'atteindre le rond-point de Kérustum.

6- La sécurité aux abords des écoles

Le service communication travaille actuellement sur ce sujet afin de diffuser une affiche (type A3) à l'entrée des écoles qui le souhaitent et des flyers (type A5) pour les élèves des enseignants volontaires. Nous devrions avoir un modèle pour la prochaine plénière afin que ces documents puissent être distribués après les vacances de Toussaint.

7- Délibération adoptée au conseil municipal

La **commission extra-municipale des noms de rues** qui s'est réunie le 20 mai 2019, a émis ses propositions concernant les voies et ouvrages routiers à identifier :

- rue Saint-Alor ► impasse Naïg Rozmor (hent-dall)
- Allée Marcel Pagnol ► impasse Jean Giono (hent-dall)

Suite à la demande de l'association de quartier du Village de Locmaria, le sentier qui longe l'Odet de la croix Saint-Colomban, rue du Commandant Avril, au chemin de Poulguinan, s'appellera désormais « Promenade Jean L'Hours »

8- Présentation des actualités

8a- La chapelle Saint-Anne-du-Guélen :

La DRAC a procédé à un diagnostic début juillet 2019. Elle a ensuite invité l'association de quartier au compte rendu de l'archéologue. Elle a aussi communiqué ses résultats à des membres de la mairie. Le diagnostic approfondi qui a duré 2 semaines, n'a pas

permis de mettre à jour de vestiges supplémentaires relatifs à la chapelle (pierre tombale, ossements...) très certainement du fait que la chapelle a servi de bâtiment de ferme et même de terrain agricole. Des vestiges conséquents ont été vendus par les propriétaires successifs. Des fondations de murs du Moyen âge ont été mises à jour, notamment celles qui supportaient les piliers achetés par la mairie, auquel on peut ajouter quelques fractions de poterie qui restent à dater.

L'association de quartier a poursuivi ses recherches et communiquera prochainement à la DRAC (et autres concernés) un document prouvant l'appartenance des piliers à la chapelle.

Afin d'étayer son document de synthèse sur la chapelle, Jean-Yves Picard a demandé à voir les pierres achetées par la mairie, notamment les chapiteaux et les soubassements des piliers déterrés lors du diagnostic en juillet. Devant le refus des services de l'autoriser à voir les pierres, l'intervention du maire lui a permis d'avoir un avis favorable. Il souhaite également être associé à la suite du projet, notamment à l'examen des pierres par les spécialistes ainsi qu'au projet de réutilisation des piliers, de préférence en tant que portail de l'enclos de l'église Saint Alor, en remplacement du disgracieux situé en face du porche ouest de l'église. A noter l'excellente coopération entre le musée départemental breton et Jean-Yves Picard qui a permis d'identifier une pierre tombale de 1257 en provenance de la chapelle du Guelen. Cette pierre tombale était bien stockée dans les réserves du musée.

8b- Actualités de quartier :

- La ville soigne ses zones humides,
- Les principaux chantiers de la rentrée :
 - ↳ Avenue Léon Blum à partir du 21 octobre 2019 (1,5 mois) *Les futurs arbres fruitiers qui seraient plantés, ne laisseraient tomber apparemment aucun fruit, ce qui pourrait s'avérer dangereux pour les deux roues.*
 - ↳ Réaménagement de la place du marché Schoelcher à partir du 7 octobre 2019 : *dimanche dernier, des voitures stationnaient encore n'importe où, les agents de tranquillité publique ne pouvant intervenir du fait qu'ils ne travaillent pas le dimanche. Jean-Yves Picard aurait aimé que le conseil de quartier donne son avis sur le futur aménagement de la place, l'association du Braden ayant, quant à elle, été informée de ces travaux dès le mois de juillet. Le conseil de quartier d'Ergué-Armel avait déjà discuté de ce projet en 2015/2016.*
- Frugy. La nécropole romaine se dévoile 19/09
- Église de Locmaria. Le coût de la restauration s'envole 20/09
- Une fresque pour embellir la maison de retraite Prat Maria
- Futur quartier de la gare. Plongée au cœur du projet

8c- Informations générales :

- Maison pour tous. Un agrément à 100 000€ 05/09
- Le nouveau city-stade arrive 06/09
- Une convention sur le cinéma art et essai
- CCAS. Retrouver l'équilibre au jardin
- Les plaques de rue bilingues : du retard

- « Échappées de Noël ». Appels à projets
- Stationnement gratuit le samedi après-midi
Gratuit tous les jours de 12h à 14h et après 17h
- Les basketteurs de rue sans terrain fixe 07/09
- Bio, local, végétarien. Les écoles passent à table
- Un super quiz pour tester sa connaissance de la ville
- Retraités : l'Arpaq ouvre ses portes jeudi 12.09 10/09
- La ville accueillera le festival des médias celtiques
- Concertation autour du centre social de Penhars
- Voitures en feu pompiers caillassés 11/09
- La Qub aménage certaines de ses lignes
- Violence à Kermoysan : réponses de la ville 14/09
- Steir. Place nette sur les vieilles pierres 16/09
- Moulin du Duc : l'écluse bientôt rabaissée
- Art et essai. Bye bye les Arcades, bonjour le Katorza !
- ARPAQ. Livraison du nouveau bâtiment fin janvier 17/09
- Kermoysan. Une cellule d'écoute d'urgence 19/09
- Tourisme. Un été exceptionnel 20/09
- Gens du voyage. Ces agglomérations qui devront chercher de l'aire 21/09
- Quand un policier boxe avec un jeune de Kermoysan 22/09
- École de Penanguer. Une collecte de déchets pour préserver l'environnement 23/09
- Médiateur. « Apaiser les tensions »

8d- Ramassage hippomobile des déchets

Ce ramassage de déchets original a été mis en place en juillet et août 2019. Cette idée avait été proposée par le conseil de quartier du centre-ville dès novembre 2014, avant de travailler sur la propreté et d'aller à la rencontre de tous les commerçants du centre-ville.

8e- Les journées du Patrimoine

Un membre a souligné l'accueil et la disponibilité des personnes qui nous accueillent. Malgré un aspect extérieur peu engageant, le Novomax au Pôle Max Jacob, est un bâtiment de haute technicité. Cet outil bien pensé propose une bonne programmation au regard de sa rentabilité positive. Elle a beaucoup apprécié la visite du théâtre de Cornouaille commentée historiquement par un comédien sous forme d'humour. Son tour s'est terminé par les nouveaux locaux de France Bleue Breizh Izel, faisant le lien avec le Novomax au niveau technique. La découverte de ce lieu nous a permis d'être au cœur de l'information du Pays de Quimper pendant les 1h30 qu'a duré la visite.

L'année prochaine, n'hésitez pas à vous inscrire en ligne sur le site de Quimper Bretagne Occidentale. C'est gratuit et très enrichissant.

Un autre membre a mis en avant le Palais de justice présenté par le procureur et quelques avocats. Une scène de crime y était reconstituée en présence de la police scientifique et d'un médecin légiste. J'ai appris beaucoup de choses. A poursuivre.

9- Prochains rendez-vous

Visite de la Maison du patrimoine : le mercredi 20 novembre 2019 à 18h

Dernier collectif d'animation : le mardi 15 octobre 2019 à 20h

Dernière plénière : le mardi 12 novembre 2019 à 20h

Fin de la mandature : le mercredi 27 novembre 2019 à 18h à l'Hôtel de ville et d'agglomération de Quimper

Dernier rendez-vous :

- ↪ Concours « Dessine-moi Noël » du 23 octobre au 11 décembre 2019,
- ↪ Remise des prix le mercredi 18 décembre 2019 à 16h30 à l'Hôtel de ville et d'agglomération,
- ↪ Les membres du conseil de quartier sont invités à s'inscrire au jury pour le vendredi 13 décembre 2019 à 14h à la mairie annexe d'Ergué-Armel.

Fin de la séance à 22h20,

Le secrétaire de séance
Jacky Frémy